

RENTE DE CONJOINT SURVIVANT

Une Rente de conjoint survivant pour votre époux(se).*

Sans condition d'âge



Calculée sur 60 %

des points

retraite RCO

Cavamac acquis

Exemple:

60 000 points



Rente annuelle de 14 695 €

Inférieur à 30 000 points



Rente annuelle minimum de 7 348 €

RENTE EDUCATION

Une Rente d'éducation pour votre/vos enfants.*

Versée jusqu'à 21 ans à l'enfant fiscalement à charge, et jusqu'à 25 ans si poursuite d'études



Montants bruts de la rente au 1er janvier 2025 :

- 4 703,00 € /an jusqu'à 11 ans,
- 9 403,00 € /an entre 12 et 18 ans,
- · 14 106,00 € /an de 19 à 25 ans.



À NOTER

Le versement des rentes est assuré par AXA France Vie en qualité de représentant des co-assureurs.

COMMENT DÉCLENCHER LES GARANTIES DE PRÉVOYANCE?

1 Informez PRAGA du décès de l'agent général et envoyez les documents suiva	ınts à partir
du formulaire de contact disponible sur votre espace personnel ou à l'adresse	
<u>relations.clients@praga-assurances.fr</u> :	

- O l'acte de décès,
- O le livret de famille dans son intégralité,
- O un extrait d'acte de naissance de l'agent décédé,
- O un extrait d'acte de naissance du conjoint(e), comportant les mentions marginales conformes à la situation actuelle,
- O la copie de la pièce d'identité du conjoint(e) et des enfants,
- O le RIB du conjoint(e) et des enfants majeurs,
- O le dernier avis d'imposition,
- O le certificat de scolarité pour chaque enfant à charge fiscalement,
- O les coordonnées du notaire chargé de la succession.
- ② A réception des documents, nous nous chargeons de l'instruction de votre dossier.

Nous vous rappelons que vous pouvez, en qualité de veuf(ve), bénéficier d'un maintien des garanties santé PRAGA 100% à titre gratuit jusqu'à la fin de l'exercice au cours duquel l'adhérent est décédé.

Prenez contact avec nos services pour demander cette couverture.

